



## **PROGRAMME DE VEILLE 2023 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIETES DU SBF 120**

### **ALERTE N° 44 CONCERNANT COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui a publié la version 2023 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*



## **COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN**

**DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 12 MAI 2023**

### **RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG**

- **RESOLUTION 14 : Attribution d'actions gratuites**

#### **Analyse**

Résolution autorisant l'attribution d'actions gratuites à hauteur de 1,5% du capital dont les gérants et salariés pourront être bénéficiaires.



La résolution offrant la possibilité d'attributions d'actions gratuites sans conditions de performance n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

La société fait valoir que les attributions aux gérants seront nécessairement soumises à des conditions de performance, et que, s'agissant des autres attributaires, ceux-ci ne pourront recevoir d'actions gratuites sans conditions de performance que seulement à hauteur de 250 par personne à l'issue d'une période de 4 ans dans le groupe, l'optique étant de cibler des salariés opérateurs, techniciens et cadres intermédiaires du groupe « méritants » (via des règles d'attribution précises). La société indique que ces attributions devraient permettre de renforcer la fidélisation de ces salariés et contribuer au renforcement de l'actionnariat salarié.

## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : II-C 4-2**

*Il est souhaitable que l'octroi d'actions gratuites soit lié à la réalisation de conditions de performance sur une longue durée (au moins 3 ans, de préférence 5 ans).*

*Les résolutions destinées à autoriser l'attribution d'actions gratuites à des salariés et/ou mandataires sociaux doivent intégrer des critères de performance explicites sur la base desquels seront attribuées lesdites actions afin que l'actionnaire puisse apprécier leur potentiel dilutif en conséquence.*

*Ces critères pourront être mentionnés dans la résolution ou dans les documents mis à disposition des actionnaires en vue de l'assemblée générale.*



## **GOVERNANCE**

### **1. Composition du conseil de surveillance de la COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN**

Le conseil de COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 88,9% de membres libres d'intérêts hors représentant des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).



Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
<input checked="" type="checkbox"/>	Barbara Dalibard	Président  Durée de mandat	Non libre d'intérêts	100%	F	64	FR	15	2027	0	2			
	Thierry Le Hénaff	Adm. réf.	Libre d'intérêts	100%	M	59	FR	5	2026	1	1		M	M
	Jean-Christophe Laourde	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	48	FR	3	2024	0	1			
	Delphine Roussy	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	F	41	FR	3	2024	0	1		M	M
	Anne-Sophie de La Bigne		Libre d'intérêts	100%	F	63	FR	10	2024	0	1		M	M
	Patrick de La Chevardière		Libre d'intérêts	100%	M	65	FR	3	2024	0	2	P		
	Jean-Pierre Duprieu		Libre d'intérêts	100%	M	71	FR	10	2024	0	3		P	P
<input checked="" type="checkbox"/>	Aruna Jayanthi		Libre d'intérêts	100%	F	60	IN	8	2027	1	1	M		
	Monique Leroux		Libre d'intérêts	100%	F	68	CA	8	2026	0	3	M		
	Wolf-Henning Scheider		Libre d'intérêts	100%	M	61	DE	2	2025	0	1	M		
	Jean-Michel Severino		Libre d'intérêts	100%	M	65	FR	2	2026	0	2			

## 2. Spécificités

La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

